

Mobilité

MOBILITÉS ET QUALIFICATIONS EN DÉBUT DE VIE ACTIVE : LE CAS DES BTⁿ INDUSTRIELS

par Pierre Béret

Par quelles situations un élève sortant d'une classe de BTⁿ passe-t-il avant de devenir technicien et dans quelle mesure peut-il accéder directement à cette qualification ? Une réponse argumentée doit prendre en compte les multiples situations qui composent le processus d'insertion, leur succession et le temps passé dans chacune d'elles. C'est ce que l'auteur cherche à faire en étudiant l'aspect dynamique de l'insertion professionnelle, en utilisant des données de l'Observatoire EVA. La qualification occupée quatre ans et neuf mois après la sortie du lycée a été précédée de multiples situations dans l'emploi comme en dehors. Il est possible de dessiner des types de « trajectoires » confirmant la diversité des insertions à ce niveau IV, ou encore l'importance de la mobilité externe pour les changements de qualification.

Les débuts dans la vie active des jeunes sortant de l'appareil scolaire sont caractérisés par de très nombreuses mobilités dans l'emploi aussi bien qu'entre l'emploi et les diverses situations hors travail. C'est une des raisons qui obligent à compléter les enquêtes d'insertion (réalisées neuf mois après la sortie du système éducatif) par des enquêtes de cheminement prenant en compte des durées suffisantes à la réalisation d'une certaine stabilisation des jeunes (les limites d'une période trop courte d'observation sont décrites par Viney* 1983).

Il est possible, à partir du cheminement, de centrer l'analyse soit sur l'étude des liaisons entre formations et emplois (comme pour l'insertion, mais avec des indicateurs plus sûrs), soit sur le processus d'accès au marché du travail par l'observation de l'insertion progressive dans les emplois (Pottier 1985). C'est ce deuxième aspect, privilégiant l'analyse lon-

gitudinale, qui a été retenu dans cet article portant sur une cohorte de jeunes hommes sortis en 1977 d'une classe de baccalauréats de techniciens industriels et interrogés en mars 1978 et en mars 1982 dont 52 % sont titulaires du diplôme (voir encadré p. 46 et CEREQ 1980 pour la présentation de l'enquête 1978 et Pigelet 1985 pour les premiers résultats provisoires de l'enquête d'insertion de 1981 et de cheminement de 1982).

Le choix de cette population très ciblée est lié à des problèmes de méthode et aux particularités de ces formations.

Si des enquêtes longitudinales sont jugées unanimement de plus en plus indispensables, la voie d'un traitement satisfaisant de ces dernières n'est qu'à peine ébauchée (Tanguy 1986). En « bloquant » un certain nombre de variables (niveau scolaire identique, spécialités industrielles, sexe masculin, même année de sortie donc âges peu différents), on se donne beaucoup de facilités pour approfondir l'aspect dynamique du processus d'insertion.

* Les noms d'auteurs entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

L'enquête

— Réalisée par le CEREQ, elle est représentative de la population sortante au plan national.

— La population concerne les sortants du niveau IV de formation : seul un sous-échantillon constitué des hommes ayant suivi un BTn industriel a été retenu.

— Ces jeunes hommes ont quitté le système scolaire en 1977 et ont été interrogés en 1978 et en 1982.

— Sur les 382 questionnaires initiaux, 376 ont pu être retenus représentant 7 874 individus.

— Le questionnaire comprend quatre parties :

- état civil, situation de famille, professions des parents, situation militaire ;
- description détaillée de l'emploi occupé en mars 1982 ;
- biographie professionnelle : description chronologique des différents employeurs et caractéristiques des emplois successifs quelle que soit l'entreprise ;
- formations post-scolaires.

Constitution du calendrier

— L'unité retenue est le mois ; le calendrier comporte 57 mois d'observation.

— Les dates de début et de fin existent pour chacune des situations suivantes : service national, emploi, formation. On demande aux intéressés ce qu'ils ont fait lorsqu'une de ces situations a pris fin. Ceci permet dans la plupart des cas de différencier les situations de chômage et d'inactivité séparant deux états pour lesquels existent des dates.

— Après les corrections possibles (par exemple sur le service national dont on connaît la durée) aucun cas de « chevauchement » de dates n'a été relevé. Il restait cependant à régler le problème de certains « trous » entre deux dates. Trois types de corrections ont été introduits et concernent : la durée du service national, les premiers mois d'observation, les « trous » entre deux emplois.

Dans l'ensemble, les corrections ont été peu nombreuses. Six individus ont cependant été exclus de l'analyse : quatre « faux sortants » (ni travail ni chômage déclarés durant la période d'observation), deux questionnaires comportant de nombreux changements (d'entreprise et de poste dans la même entreprise) pour lesquels manquait l'information sur les mois correspondants.

Les BTn industriels doivent « normalement » conduire à des qualifications de techniciens (Meylan 1983). Les différentes études menées à ce jour montrent que l'insertion de ces niveaux de sortie est remarquablement floue (Affichard 1981) et que, plus généralement, il y a, pour les actifs de moins de

35 ans ayant ces caractéristiques scolaires, indétermination et dévaluation des positions auxquelles ils accèdent (Establet 1987).

Homogénéité de la population et hétérogénéité des qualifications, ces deux conditions doivent permettre de tirer pleinement parti de l'aspect cheminement de ce type d'enquêtes. Le traitement de ces dernières est, on le sait, très complexe à cause du très grand nombre de relations à prendre en compte entre des situations différentes (et donc des formes de mobilités différentes) qui s'enchaînent selon des temporalités particulières. Généralement, la dimension dynamique est simplifiée de deux façons : soit on fixe une situation (par exemple l'emploi) et on observe le temps qu'il faut pour que x % de la cohorte ait un emploi, soit on fixe la durée (1 an, 2 ans...) et on examine la répartition des jeunes dans une ou plusieurs situations à chacune de ces dates.

Cet article est principalement axé sur la notion de mobilité. Ce choix résulte d'un ensemble de raisons :

— des raisons théoriques : dans de nombreux travaux la mobilité est au cœur de la construction du marché du travail (Silvestre 1986). Dans ces approches, la mobilité et la qualification se construisent de façon concomitante : la qualification est définie à partir des formes de mobilité qu'elle autorise, les principes qui organisent la mobilité renvoient à un ensemble de règles intégrées aux rapports sociaux qui définissent la qualification¹. Dans ce type d'analyse, la construction du processus d'insertion est aussi essentielle que son aboutissement (telle ou telle qualification par exemple) ;

— des raisons de méthode : dans les analyses longitudinales, le temps joue un rôle central. Si la notion de mobilité traduit assez naturellement l'idée de « dynamique », son envers, l'immobilité, se prête aussi très simplement à l'idée d'accumulation (de temps) dans une situation (ancienneté dans l'entreprise, expérience professionnelle dans un métier...).

Dans la première partie, seules les situations d'emploi sont étudiées : premier emploi et celui au 31 mars 1982 selon les qualifications et le nombre d'employeurs. Il s'agit ici, outre l'analyse des mobilités professionnelles et interentreprises, de parvenir à situer temporellement ces mobilités. La population étudiée étant très homogène, l'analyse des faisceaux de mobilité constitutifs des différentes qualifications présente un grand intérêt du point de

¹ Ces points ne seront pas développés ici (cf. Béret 1986b).

vue du fonctionnement des marchés internes et externes. Les résultats sont, bien entendu, susceptibles de faire l'objet de deux types de lecture : insertion de populations « identiques » dans des postes différents car appartenant à des chaînes de mobilité distinctes (Piore 1972), stratégies différentes de jeunes ayant des projets professionnels particuliers (Béret 1986a, 1986b). Ces deux interprétations peuvent d'ailleurs être complémentaires (Virville 1981).

Dans la deuxième partie, c'est l'ensemble des situations d'emploi et de non-emploi qui est analysé. En effet, il ressort des analyses longitudinales l'idée forte que le « début de carrière » est aussi un élément de la qualification professionnelle : expérience professionnelle quand il y a emploi, obsolescence des savoirs dans le cas d'une inactivité prolongée... Ainsi les différentes situations dans lesquelles peut se trouver un individu ont des conséquences sur la qualification occupée à une date donnée². Une étude des passages entre ces différentes situations et du temps que les jeunes y ont passé constitue l'essentiel du propos.

La conclusion approfondit les problèmes liés au temps et les méthodes permettant de traiter ces questions.

² Ceci est vrai aussi bien du point de vue des stratégies des jeunes que des chaînes de mobilités qui ne doivent pas inclure que les emplois mais toutes les situations ayant une signification économique ou sociale (Piore 1972).

LES EMPLOIS OCCUPÉS

En 1977, 7 874 garçons ont quitté l'enseignement à l'issue d'une classe terminale de baccalauréat de technicien industriel. Tous les individus retenus ici ont connu au moins un passage par l'emploi. Les relations entre le premier emploi et l'emploi en mars 1982 sont évidemment au centre de l'analyse du processus d'insertion professionnelle³.

PREMIER EMPLOI ET DESTINATION PROFESSIONNELLE

En mars 1982, 94 % des jeunes étaient actifs occupés, 3 % étaient au chômage, ils étaient 1 % dans chacune des autres situations : inactivité, service militaire, formation. Les professions occupées au premier emploi et en mars 1982 sont indiquées dans le tableau 1.

On note tout d'abord la variété des insertions malgré l'homogénéité scolaire de la population du point de vue du niveau de sortie et des filières, mais il faut cependant noter que tous n'ont pas le diplôme puisque seulement 52 % sont bacheliers. Le constat selon lequel le baccalauréat ne conduit pas à des qualifications très précises (Affichard

³ L'emploi au 31 mars 1982 a été préféré à la dernière profession occupée car on ne disposait du salaire que pour le dernier mois d'enquête.

Tableau 1

Les mobilités professionnelles à partir du premier emploi

Profession en mars 1982 / Profession au premier emploi	Technicien	Dessinateur	Employé	Ouvrier	Autre	Total	Structure des premiers emplois	Non-actifs occupés en mars 1982
Technicien	79	5	2	4	10	100	18	3*
Dessinateur	28	45	8	11	8	100	11	2
Employé	22	3	50	13	12	100	14	10
Ouvrier	17	6	15	53	9	100	46	7
Autre	18	—	9	8	65	100	11	7
Structure des emplois en mars 1982	30	9	17	29	15	—	100	

* Lire : Non-actifs occupés en mars 1982 (c'est-à-dire toutes les situations autres que l'emploi) en fonction du premier emploi : 3 % des techniciens premier emploi n'étaient pas en emploi en mars 1982.

1981) se trouve ici doublement confirmé : par l'éclatement entre ouvrier et technicien et par la relative importance des trois autres professions. Alors que ces niveaux d'études sont de plus en plus considérés comme charnières entre les qualifications ouvrière et technicienne – la création récente des catégories de techniciens d'atelier dans la métallurgie (Carrière-Ramancœlina, Zarifian 1985) pose, de façon évidente, les nouveaux problèmes qui lient qualification scolaire et classification d'une part, et rapports ouvriers/maîtrise technique dans l'entreprise d'autre part -, l'étude approfondie d'une population très ciblée présente donc un grand intérêt.

Deux catégories ont particulièrement varié entre le premier emploi et l'emploi en mars 1982 : les techniciens qui représentent presque un tiers des emplois en 1982 (contre 18 % au premier emploi) et les ouvriers (29 % contre 46 %) ⁴. On constate,

⁴ La structure des premiers emplois ne concerne, dans le tableau, que les 7 376 personnes occupées en 1982. La structure correspondant à la population totale est évidemment peu différente compte tenu du faible nombre des jeunes non occupés à la date de l'enquête. Ainsi les premières mobilités professionnelles ont-elles fortement modifié la structure des qualifications, contrairement à ce qui se passe pour les écoles d'ingénieurs par exemple (Pottier 1985).

dans le tableau 1, que seuls les techniciens ont une « reproduction professionnelle » très au-dessus de la moyenne (79 % contre 57 % au total). La profession de technicien est normativement inscrite dans l'intitulé même de la formation qui a été créée à cet effet (Meylan 1983). Mais cette destination est aussi celle envisagée par les jeunes. Dans une enquête régionale effectuée dans l'académie d'Aix-Marseille, on a demandé à des lycéens inscrits en classe terminale de BTn industriels à quelle profession on peut prétendre lorsque l'on débute avec un bac technique, 46 % ont répondu OQ, 50 % techniciens et après cinq ans d'expérience professionnelle : 6 % ont répondu OQ, 51 % techniciens et 38 % cadres moyens ⁵. Il n'est donc pas étonnant de constater que les techniciens sont la catégorie majeure de destination de ceux qui ont changé de qualification. De même, un début en tant que technicien ou dessinateur conduit moins à être sans emploi cinq ans après la sortie du système scolaire.

La période d'accès au premier emploi varie selon les qualifications. La durée totale d'observation de

⁵ Cette enquête, réalisée par nos soins, est en cours d'exploitation. Elle a bénéficié d'un financement CNRS/région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tableau 2

**Périodes d'accès au premier emploi et « reproduction professionnelle »
(même qualification en mars 1982)**

(en %)

Profession au premier emploi	Pourcentage d'accès au premier emploi				« Reproduction professionnelle » selon les périodes d'accès au 1 ^{er} emploi		
	1 ^{re} période (9 mois)	2 ^e période (1 an)	3 à 5 ^e période (3 ans)	Total	1 ^{re} période	2 ^e période	3 à 5 ^e période
Technicien	38*	36	26	100	57***	92	90
Dessinateur	51	31	18	100	42	45	57
Employé	54	29	17	100	61	46	32
Ouvrier	57	29	14	100	42	64	69
Autre	49	18	33	100	59	45	92
Ensemble **	51	29	20	100	46	61	64

* Lire : 38 % de ceux qui étaient techniciens au premier emploi ont trouvé cet emploi à la première période.

** Y compris les non-actifs occupés en mars 1982.

*** Lire : 57 % des 38 % qui ont accédé au 1^{er} emploi technicien à la première période sont encore techniciens en mars 1982.

57 mois a été divisée en cinq périodes : une première de neuf mois, correspondant au critère adopté lors des enquêtes d'insertion, puis quatre périodes d'une année.

Pour les périodes d'accès au premier emploi, les ouvriers et les techniciens ont les positions les plus contrastées : un premier emploi d'ouvrier⁶ s'acquiert majoritairement dans les neuf premiers mois, peu souvent après le 21^{ème} mois. Par contre, un premier emploi de technicien a plutôt les caractéristiques inverses. Par rapport à la « reproduction professionnelle », l'accès technicien premier emploi à la première période est très atypique : seulement 57 % sont encore techniciens en mars 1982. Un emploi à la première période indique que le service militaire n'a pas été une préoccupation immédiate : soit qu'il sera effectué ultérieurement, soit qu'il ne sera pas fait (25 % des cas pour la population totale de l'enquête). On le verra, la norme pour les techniciens est de commencer prioritairement par le service national, lorsque ce n'est pas le cas cela entraîne une plus forte mobilité, en particulier 21 %

⁶ Dans toute cette section, il s'agit du premier emploi trouvé par le jeune et non du premier emploi dans une qualification précise.

à destination des ouvriers (mais aucun mouvement vers ouvriers s'il n'y a pas de service). On voit ici l'intérêt de la prise en compte des « trajectoires ».

La « reproduction professionnelle » des employés, quant à elle, est d'autant plus faible que l'accès à un premier emploi d'employé est plus tardif. Ceci tient à la nature des emplois obtenus (administration ou entreprise publique pour 60 % des jeunes employés à la première période et qui le sont restés, contre 35 % pour le reste des employés premier emploi), et à la stabilité de ces derniers (une très forte proportion est restée chez le même employeur). A l'inverse, les accès employés après la première période entraînent de très fortes mobilités professionnelles. De manière plus précise, la mobilité des employés se fait de plus en plus vers les ouvriers et de moins en moins vers les techniciens à mesure qu'augmente la durée d'accès au premier emploi d'employé. Les premiers emplois ouvriers sont dans le cas inverse : les passages vers techniciens se font presque exclusivement durant les deux premières périodes. Les premiers emplois de dessinateurs entraînent des mobilités vers les techniciens quelle que soit la période d'accès. Ces derniers ne deviennent jamais ouvrier si l'accès au premier

Tableau 3

Mobilités professionnelles à partir du premier emploi en fonction des changements d'employeurs

(en %)

Premier emploi	Nombre d'employeurs	Professions en mars 1982						% n'ayant eu qu'un employeur
		Technicien	Dessinateur	Employé	Ouvrier	Autre	Total	
Technicien	1	100 *	—	—	—	—	100	65
	>1	40 **	16	4	12	28	100	
Dessinateur	1	8	92	—	—	—	100	28
	>1	36	27	12	15	10	100	
Employé	1	9	4	80	4	3	100	42
	>1	31	3	28	20	18	100	
Ouvrier	1	9	6	4	80	1	100	38
	>1	22	7	22	35	14	100	
Autre	1	6	—	7	—	87	100	50
	>1	29	—	11	16	44	100	

* Marché interne : sur 100 techniciens au premier emploi et qui n'ont connu qu'un employeur, 100 étaient techniciens en mars 1982.

** Marché externe : sur 100 techniciens au premier emploi et qui ont changé d'employeur, 40 sont restés techniciens en mars 1982, 16 sont devenus dessinateurs etc.

emploi technicien n'a pas eu lieu à la première période. Les relations entre deux états sont donc singulièrement enrichies lorsque l'on considère leur temporalité : la manière dont s'est construit l'accès au premier emploi (directement après la sortie du système scolaire ou non, avant ou après le service militaire,...) est constitutive des rapports ultérieurs entre qualifications et est révélatrice des stratégies de gestion de carrière des offreurs.

De façon générale, les changements de qualification se font essentiellement par le marché externe : si 57 % des jeunes ont eu plus d'un employeur (et 27 % plus de deux employeurs), 87 % des changements de qualification se sont faits en changeant d'employeur. Ainsi constate-t-on une très forte « reproduction professionnelle » sur le marché interne (de 80 % à 100 %) et le renforcement des techniciens comme catégorie de destination sur le marché externe.

Ceux qui étaient techniciens à leur premier emploi changent peu d'employeur (65 % n'en ont eu qu'un seul) et restent tous techniciens. A l'inverse, les ouvriers au premier emploi sont très mobiles (62 % ont changé d'employeur). Les dessinateurs changent le plus souvent d'entreprise, et ont la plus faible « reproduction professionnelle », par contre, lorsqu'ils demeurent chez le même employeur leur faible mobilité professionnelle se fait en direction des qualifications techniciennes⁷. Dans tous les cas, on remarque la très grande faiblesse des « reproductions professionnelles » sur le marché externe (par exemple, les ouvriers au premier emploi qui ont eu plus d'un employeur ne sont que 35 % à être restés ouvriers en mars 1982).

L'EMPLOI CINQ ANS APRÈS LA SORTIE DU LYCÉE

L'emploi final représente l'aboutissement du processus d'accès à l'emploi (sur la période d'observation). L'analyse doit donc porter sur les « recrutements » professionnels de cette ultime situation, dont le premier emploi constitue l'amorce. De ce point de vue, le rôle de la catégorie ouvriers au premier emploi est déterminant : si les techniciens étaient bien une catégorie de destination quelle que soit l'insertion préalable, les ouvriers au premier emploi constituent une catégorie de passage qui alimente l'ensemble des autres qualifications. On constate ainsi que les professions, en mars

⁷ Avant la crise, la filière dessinateur était un lieu de passage qualifiant et promotionnel au sein de l'entreprise (Serfaty 1986). Cet aspect demeure mais peu de dessinateurs restent chez le même employeur.

1982, sont construites principalement à partir d'une « reproduction professionnelle » et d'un recrutement ouvrier (tableau 4).

Ces phénomènes deviennent de très grande ampleur lorsque l'on prend en compte les marchés interne et externe : la « reproduction professionnelle » est la règle sur le marché interne, les recrutements à partir d'un premier emploi ouvrier sont majoritaires sur le marché externe. Une analyse factorielle des correspondances des caractéristiques d'emploi en mars 1982 et au premier emploi (secteur, taille de l'entreprise, mobilité, qualification) et le salaire en mars 1982 montre que les techniciens sont plutôt dans les grandes entreprises, caractérisés par des salaires élevés (ou moyens) et avec un fort attachement à l'entreprise (un seul employeur). Les ouvriers se trouvent dans des entreprises de petites tailles ou dans le BTP et connaissent les changements d'entreprise les plus fréquents et les salaires les plus bas (Béret 1986).

La durée d'accès à la profession occupée en mars 1982 est très variable selon les qualifications : on accède tardivement à la profession de technicien et très précocement à celle d'ouvrier. Le tableau 5 indique les périodes d'accès à la qualification occupée en mars 1982 et l'ancienneté dans l'emploi. C'est l'accès à la qualification qui est comptabilisé et non l'emploi occupé en mars 1982. Ainsi, il aura pu y avoir des changements d'entreprise ultérieurs à la période d'accès, mais avec la même qualification⁸. Inversement, l'individu aura pu accéder, antérieurement à la période enregistrée ici, à d'autres qualifications que celles possédées en mars 1982. L'ancienneté, par contre, est celle accumulée dans l'emploi occupé en mars 1982 et non l'ancienneté dans la qualification en général.

L'opposition est ainsi très marquée entre un accès massivement tardif à la qualification de technicien (plus de la moitié des cas après le 21^{ème} mois), et un accès très rapide à celle d'ouvrier (trois cas sur quatre durant les 21 premiers mois). Cela, bien sûr, est en liaison avec le statut des catégories de destination et de passage de l'une et de l'autre. Il est ainsi possible de typer les chaînes de mobilités ou les stratégies professionnelles des jeunes et, ainsi de situer les différentes qualifications du point de vue des cursus professionnels qu'elles exigent et qui les constituent.

De même l'ancienneté dans l'entreprise en mars 1982 peut être un indicateur intéressant du fonc-

⁸ Lorsque l'accès à la qualification occupée en 1982 est réalisé, les passages par une autre classification, avec un retour à la qualification de 1982, sont très rares et, dans tous les cas, inférieurs à 4 %.

Tableau 4

**Les premiers emplois correspondant aux professions occupées en mars 1982
en fonction des changements d'employeur**

(en %)

Nbre d'employeurs		Professions en mars 1982														
		Technicien			Dessinateur			Employé			Ouvrier			Autre		
		1	>1	.	1	>1	.	1	>1	.	1	>1	.	1	>1	.
1 ^{er} emploi																
Technicien	81	16	47	-	18	10	-	2	2	-	5	3	-	18	12	
Dessinateur	2	18	10	69	40	52	-	9	5	-	8	4	-	8	5	
Employé	4	16	11	7	5	6	82	23	44	2	12	6	4	14	11	
Ouvrier	11	40	26	24	37	32	12	60	43	98	69	84	5	38	27	
Autre	2	10	6	-	-	-	6	6	6	-	6	3	91	22	45	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
% de 1 employeur	47			43			36			50			33			

* Ensemble de la catégorie quel que soit le nombre d'employeurs.

Tableau 5

**Périodes d'accès à la qualification occupée en mars 1982
et ancienneté dans l'emploi de mars 1982**

(en %)

	Professions en mars 1982				
	Technicien	Dessinateur	Employé	Ouvrier	Autre
% d'accès 1 ^{re} période	16 *	29	36	43	26
2 ^e période	31	26	25	31	11
A - 3^e et 5^e période	53	45	39	26	63
Total	100	100	100	100	100
B - % ancienneté inférieure à 3 ans	71	63	72	59	78
% ancienneté supérieure à 3 ans	29	37	28	41	22
B - A = C **	18	18	33	33	15

* Lire : sur 100 techniciens en mars 1982, 16 % sont devenus techniciens à la première période, 31 % à la deuxième période, 53 % à la troisième, quatrième ou cinquième période.

** indique la mobilité entre entreprises au cours des trois dernières périodes de ceux qui se sont insérés dans la profession au cours des deux premières périodes.

tionnement des marchés interne et externe à la profession : par exemple, alors que les ouvriers, en mars 1982 sont 74 % à accéder à cette qualification durant les deux premières périodes, leur ancienneté est relativement faible (seulement 41 % ont plus de trois ans d'ancienneté). Par différence entre l'ancienneté et les périodes d'accès, on obtient la part des mobilités entre entreprises dans la même profession durant les trois dernières années de ceux qui se sont insérés dans la qualification durant les deux premières (indicateur C). On remarque ainsi la très forte mobilité entre entreprises des insérés précoces dans les qualifications d'ouvrier et d'employé⁹.

Le marché externe est déterminant en termes de sortie des qualifications ouvrières puisque 1 367 jeunes ouvriers au premier emploi ont changé de qualification par le marché externe, et seulement 255 par le marché interne. Ces améliorations sont aussi sensibles du point de vue de la taille des entreprises : si 37 % des mobilités se sont faites vers des entreprises de même taille, 43 % ont eu lieu en direction d'entreprises plus grandes et seulement 20 % vers des entreprises de taille inférieure¹⁰. En particulier, dans les entreprises de 500 salariés et plus, au premier emploi (un tiers des cas), 65 % des jeunes n'ont pas changé d'employeur, contre seulement 29 à 37 % lorsque l'entreprise était plus petite. En ce qui concerne les qualifications, on constate que les techniciens et les dessinateurs sont dans des entreprises de taille de plus en plus grande au fur et à mesure que le temps passe (les dessinateurs à la cinquième période sont dans des entreprises de taille plus importante que les dessinateurs à la quatrième période, etc.¹¹) ; à l'inverse, les employés et les « autres » sont dans des entreprises de taille de plus en plus petite (la taille des entreprises employant des ouvriers varie peu avec les périodes).

Par rapport à un certain nombre de dimensions, le marché externe semble d'une efficacité plus grande que le marché interne. Ceci paraît en contradiction avec le constat fait à la fin des années 60 selon lequel le marché interne jouait, en France, un rôle déterminant dans la structuration du marché du travail : peu d'actifs possédaient une formation professionnelle, l'ancienneté (et donc le marché

interne) était le pivot de la définition de qualifications produites par les entreprises. Le marché interne était le lieu quasi obligé de la promotion vers les emplois qualifiés d'ouvriers ou le salariat non ouvrier (Maurice-Sellier-Silvestre 1982). Un article précédent avait montré, à partir des enquêtes Emploi, que ce schéma a été largement remis en cause au début des années 80 (Béret 1986 b), le rôle de l'ancienneté ouvrière s'affaiblissant en tant que moteur d'une mobilité interne verticale. Parallèlement, le marché externe est de plus en plus monopolisé par les jeunes ayant une formation au moins égale au CAP.

Avec les réserves qui s'imposent (période d'observation relativement brève), on peut cependant avancer que cette analyse est corroborée par l'enquête longitudinale. Dans l'enquête Formation-qualification professionnelle (FQP), l'affaiblissement du marché interne est net lorsque l'on envisage des générations différentes : entre 1972 et 1977 (donc cinq ans aussi), les passages ouvriers-employés à cadres administratifs moyens-techniciens se sont faits par le marché interne pour 69 % des hommes de plus de 35 ans, et pour 54 % des moins de 35 ans. Cette tendance des jeunes à un recours plus fréquent et plus efficace au marché externe est aussi très nette pour les BTn étudiés dans cet article puisque 84 % des passages d'un premier emploi ouvrier à un emploi non ouvrier en 1982 se sont faits par le marché externe, 23 % seulement des passages ouvrier-employé à technicien-dessinateur se sont faits par le marché interne.

FORMATIONS SCOLAIRE ET CONTINUE ET QUALIFICATION

Si cette population est homogène pour les niveaux et les filières de sorties de l'appareil scolaire initial, de grandes différences subsistent quant aux diplômes possédés et à l'accès à la formation continue.

L'accès à la profession de technicien (et de dessinateur), destination « normale » de cette population, exige en fait la possession du diplôme de formation initiale. Si ce dernier semble nécessaire, il n'est cependant pas suffisant puisque seulement un bachelier sur deux devient technicien ou dessinateur (et un sur cinq des non-diplômés). La pratique d'une formation post-scolaire est aussi très contrastée selon les qualifications. Ainsi les ouvriers sont-ils peu concernés. En ce qui concerne la formation continue certifiée, on observe le même contraste, par exemple, entre les employés (pour lesquels la formation continue est majoritairement le fait de

⁹ On peut aussi ramener ces pourcentages à l'importance des populations concernées, soit : indicateur C/insérés en première et deuxième période. Si certains écarts se modèrent alors, ces conclusions demeurent.

¹⁰ Quatre tailles ont été retenues : moins de 10 salariés, 10-49, 50-499 et plus de 500 salariés, et testées restrictivement entre taille de l'entreprise du premier emploi et de l'emploi de 1982.

¹¹ Ces résultats sont obtenus par des analyses de correspondances multiples (cf. Béret 1987 et 1988).

Tableau 6
Caractéristiques de formation (en %) selon les professions en mars 1982

Formation	Technicien	Dessinateur	Employé	Ouvrier	Autre	Ensemble (y compris non-actifs occupés)
Bacheliers	71 *	77	26	45	47	52
Formation post-scolaire à plein temps	16	5	11	8	25	14
Formation durant une activité professionnelle	34	29	45	25	17	29
Diplôme depuis la sortie	19	13	32	11	24	18
Jeunes ayant un diplôme (bac, formation post-scolaire)	76	81	54	49	66	63

* Lire : parmi les techniciens en mars 1982, 71 % ont le baccalauréat.

non-bacheliers obtenant un diplôme) et les ouvriers (cet effet se lit par différence entre le pourcentage de jeunes ayant un diplôme et le pourcentage de bacheliers : ainsi, pour les ouvriers, seulement 4 % (soit 49 % - 45 %) de non-bacheliers ont obtenu un diplôme en formation post-initiale). Il y a donc un effet de complémentarité de la formation continue pour certaines catégories ¹².

L'analyse factorielle des correspondances appliquée aux diplômes et aux professions en mars 1982, en distinguant accès direct (même profession au premier emploi et en 1982) et accès indirect, montre que cette complémentarité se vérifie surtout pour les employés 1982 qui n'étaient pas employés au premier emploi.

L'acquisition d'un diplôme après la sortie de formation initiale joue un rôle central sur les mobilités professionnelles : parmi les jeunes, ouvriers au premier emploi, 59 % étaient encore ouvriers en mars 1982 s'ils n'avaient acquis aucun diplôme depuis la sortie, ils n'étaient plus que 27 % à être ouvriers en mars 1982 lorsqu'ils en possédaient un ¹³. Par com-

paraison, ceux qui étaient ouvriers au premier emploi étaient ouvriers en mars 1982 dans 50 % des cas lorsqu'ils avaient obtenu le bac en formation initiale, et dans 55 % des cas lorsqu'ils n'avaient pas eu le bac. La poursuite d'une formation post-initiale (certifiée ou non, au cours d'une activité professionnelle ou comme activité principale) est très importante pour sortir d'une qualification ouvrière. Des traitements originaux, basés sur une utilisation particulière de l'analyse des correspondances, montrent que les jeunes ayant obtenu un diplôme depuis leur sortie ont un processus d'insertion (en termes de temps passé dans les différentes situations aux différentes périodes) très proche de celui des jeunes ayant les plus hauts salaires en mars 1982 (Béret 1988).

Les techniciens (et les dessinateurs) en mars 1982, s'ils ont des profils de formation très favorables, semblent surtout se caractériser par la possession du diplôme de formation initiale. Ceci était déjà le cas des techniciens et dessinateurs au premier emploi (respectivement, 65 % et 81 % avaient le bac). Les mobilités professionnelles ont renforcé et accentué ce fait, opposant de plus en plus ces professions aux autres. Ainsi, parmi les bacheliers, 1 743 ont changé de qualification entre le premier emploi et l'emploi en mars 1982 : 51 % sont devenus techniciens, 14 % dessinateurs. Par contre, sur les 1 401 jeunes ayant changé de qualification parmi les non-bacheliers, 21 % sont devenus techniciens et 7 % dessinateurs.

¹² Les diplômes de formation post-initiale obtenus correspondent principalement à des concours de la fonction publique (37 %). L'obtention d'un baccalauréat ou d'un brevet de technicien ne représente que 10 % des diplômes post-initiaux.

¹³ Parmi les ouvriers premier emploi possédant un diplôme acquis après la sortie de formation initiale, 48 % avaient suivi une formation durant l'exercice d'un emploi salarié, 31 % avaient suivi une formation comme activité principale, 25 % n'avaient suivi aucune formation. Pour la population totale, ces chiffres sont respectivement de 43 %, 32 % et 30 %.

La formation post-scolaire en début de vie active est encore très peu connue. Elle mériterait ici une étude qui dépasserait notre objet. Les éléments analysés permettent cependant de penser que la formation et le diplôme ont une place importante dans le processus d'accès aux emplois qualifiés même pour des populations scolairement très homogènes.

Jusqu'à présent, seules les situations d'emploi ont été prises en considération. Pourtant, sur les 57 mois d'observation, le temps passé dans l'emploi ne représente que 69 % du temps total et, si l'on exclut le service militaire (obligatoire), que 81 % du temps disponible. L'analyse de l'ensemble des mouvements entre tous les états possibles est donc indispensable pour cadrer complètement l'accès aux qualifications occupées en mars 1982.

L'ENSEMBLE DES SITUATIONS

Outre l'emploi, plusieurs situations sont possibles pour un individu : service militaire, formation, chômage ou inactivité¹⁴. Ces cinq états exclusifs peuvent se combiner de multiples façons ou certaines combinaisons se répéter plusieurs fois (par exemple : emploi, chômage, emploi, chômage...). Il existe 117 ensembles distincts de combinaisons pour cette population. Ainsi, quatre « patterns » représentent plus de 500 individus chacun :

- travail : 691 personnes n'ont connu que ce seul état durant 57 mois ;
- inactivité-service national-travail : 809 personnes ;
- travail-service-travail : 674 personnes ;
- inactivité-service-chômage-travail : 710 personnes.

Pour donner une idée du foisonnement des cas possibles : 427 jeunes ont un « pattern » de plus de sept positions (avec dix-neuf cas différents), 748 ont six positions avec vingt-deux cas. Chaque passage d'un état à un autre représentant un mouvement, l'importance des mobilités à analyser est mise en relief par le fait que c'est presque 24 000 mouvements qui ont eu lieu¹⁵.

Dans ce cadre, l'opérationnalisation de la notion de trajectoire¹⁶ semble difficile parce qu'elle nécessi-

terait de laisser plus d'un tiers de la population en dehors de l'analyse (seulement treize « patterns » sur les 117 ont un effectif supérieur à 100 personnes et représentent 60 % de la population). De plus, la prise en compte de la durée de chacun des états semble indispensable mais complique encore la question. Aussi l'analyse portera-t-elle sur les rapports entre l'existence (le passage par) d'un certain nombre d'états, le temps passé dans l'état et les périodes où ce temps a été accumulé (en laissant donc de côté l'approche par les « patterns », c'est-à-dire l'ordre dans lequel se sont succédés les états).

LES PASSAGES PAR LES DIFFÉRENTES SITUATIONS

Le problème restant celui d'une meilleure compréhension des qualifications occupées en mars 1982, c'est en fonction de ces dernières que les différents indicateurs seront calculés. Sachant que tous les jeunes de l'échantillon ont été au moins une fois dans un emploi, on peut tout d'abord se demander combien de jeunes ont connu chacune des autres situations.

Le tableau 7 représente l'importance de chacun des états : ainsi 58 % de la population sont passés par l'inactivité, 75 % par le service militaire... Deux catégories sont assez atypiques : les dessinateurs, fort peu nombreux à être passés par le chômage (et, à un moindre degré, la formation), et les « autres », très nombreux à être passés, par la formation avec un service militaire rare.

Une première comparaison avec le nombre moyen de mouvements donne une indication sur le niveau relatif de récurrence des changements (les passages qui se répètent) : ainsi les employés ont un nombre de mouvements très élevé (3,17 contre 3,01 en moyenne) mais le nombre des jeunes passés par un autre état que le travail est faible (192 contre 200). Les employés sont donc caractérisés par une très forte récurrence dans leurs mouvements. Par contre les techniciens ont, en moyenne, une moindre répétitivité de leurs mouvements que le reste de la population. Pour apprécier cette récurrence il faut mettre en rapport le nombre de mouvements enregistrés dans une situation avec le nombre de personnes ayant connu cette situation. C'est cette proportion que présente le tableau 8. Pour l'emploi, il s'agit du nombre de départs d'un emploi vers une situation de non-emploi auquel s'ajoutent les départs d'un emploi vers un autre emploi (l'importance de ces passages emploi-emploi est donnée à la ligne C du tableau 7), le nombre total de départs

14 Le cas de la formation durant une activité professionnelle ne sera pas examiné par souci de simplicité. On trouvera des résultats à ce sujet dans (Béret 1987).

15 Auxquels s'ajoutent plus de 4 000 passages emploi-emploi par changements d'entreprise.

16 Définie ici comme une suite exhaustive et ordonnée d'états qui en constituent le sens (on aurait ainsi 117 trajectoires).

Tableau 7

Importance (en %) des situations autres que l'emploi selon les qualifications en mars 1982

Situation	Technicien	Dessinateur	Employé	Ouvrier	Autre	Ensemble (y compris non-actifs occupés)
Service militaire	80	81	71	79	56	75
Inactivité	63	56	55	56	55	58
Chômage	51	36	55	54	56	53
Formation	16	5	11	8	25	14
A - Total des %	210	178	192	197	192	200
B - Mouvements	2,89	2,50	3,17	2,87	3,32	3,01
C - Changements d'entreprise	0,46	0,70	0,58	0,48	0,55	0,52

Lecture :

A : Total des % autre que l'emploi, tautologiquement égal à 100 (par ex. $210 = 80 + 63 + 51 + 16$).

B : Nombre moyen de mouvements entre deux états, les passages emploi-emploi exclus (c'est-à-dire les changements d'entreprise sans passage par un autre état) et du passage formation initiale première situation.

C : Nombre moyen de mouvements emploi-emploi.

Tableau 8

Récurrence par situation selon la qualification en mars 1982

Situation	Technicien	Dessinateur	Employé	Ouvrier	Autre
Service militaire	1,00 *	1,00	1,00	1,00	1,00
Inactivité	1,26	1,21	1,13	1,20	1,35
Chômage	1,32	1,07	1,49	1,45	1,99
Formation	1,00	1,00	1,19	1,10	1,15
Emploi	0,92	1,29	1,48	1,00	1,16

* Lecture : parmi ceux qui ont connu la situation de service militaire, aucun n'est passé deux fois par cet état. Par contre, le nombre de passages par l'état d'inactivité est supérieur de 26 % à la population passée par l'état (ce qui signifie que 26 % de techniciens 1982 ayant connu l'inactivité y sont passés deux fois, ou 13 % trois fois,...).

étant rapporté à la population totale de la catégorie puisque tous les jeunes ont connu au moins une situation d'emploi.

On remarque ainsi que la récurrence des mouvements pour les employés se fait surtout par le travail, en direction et en provenance de tous les autres états.

Les techniciens ont, en moyenne, plutôt moins de mouvements récurrents que les autres professions.

On constate qu'il y a peu de passages par le travail (les techniciens restent plus souvent dans cette profession et dans la même entreprise). Par contre, l'inactivité est un état récurrent pour eux. Les ouvriers et les dessinateurs ont des passages récurrents se situant plutôt dans la moyenne de l'ensemble de la population. On note, pour les premiers, l'importance du service militaire et du chômage, pour les seconds, l'importance de ce même service et du travail.

Tableau 9
**Nombre de mois dans chaque situation et importance des deux premières périodes
selon les qualifications en mars 1982**

Situation	Technicien		Dessinateur		Employé		Ouvrier		Autre		Ensemble	
	A mois	B %	A mois	B %	A mois	B %	A mois	B %	A mois	B %	A mois	B %
Service militaire	9,4	86	9,4	81	8,0	70	9,0	76	6,5	71	8,6	77
Inactivité	3,2	81	2,5	93	2,0	91	2,9	85	5,8	70	3,4	76
Chômage	2,9	74	1,7	58	4,4	59	4,5	54	6,6	42	4,4	54
Formation	1,0	62	1,4	18	0,8	42	0,4	51	3,6	36	1,2	41
Emploi	40,5	18	42,0	23	41,8	26	40,2	22	34,5	24	39,4	23
Total	57		57		57		57		57		57	

Lecture :

A : Temps moyen en mois passé dans l'état sur la durée d'observation (57 mois).

B : Temps cumulé des deux premières périodes dans un état/total du temps passé dans l'état au cours des cinq périodes (en %).

TEMPS ACCUMULÉ ET PÉRIODISATION

Les populations concernées et les changements ne sont cependant pas indicatifs *a priori* des temps passés dans chacun des états. Le tableau 9 indique le temps moyen passé dans chacune des différentes situations ainsi que le pourcentage de temps que représentent les deux premières périodes (soit les vingt-et-un premiers mois).

Pour les techniciens, on retrouve l'importance du service militaire, mais on peut constater la faiblesse des temps de chômage malgré des effectifs moyens (cf. tableau 7 : le temps moyen de chômage de ceux qui ont été dans cet état est de 5,7 mois contre 8,2 mois pour l'ensemble des chômeurs). Les ouvriers sont toujours caractérisés par des valeurs moyennes, avec cependant une faiblesse de la formation plus que proportionnelle à la faiblesse des effectifs (le temps moyen de formation des ouvriers qui ont été dans cet état est le plus bas : 5,7 mois contre 8,9 en moyenne). A l'inverse, pour les dessinateurs, le temps de formation est moyen mais les effectifs très faibles : le temps moyen de formation des formés est de 25,1 mois contre 8,9 pour l'ensemble de ceux qui ont suivi une formation.

Pour les employés, les passages récurrents par le travail se sont traduits par un temps important passé dans cet état avec, en corollaire, des temps moyens faibles pour le service, la formation et l'inactivité. Pour cette dernière, le temps est cependant faible relativement aux effectifs : les employés qui ont été inactifs le sont restés 3,6 mois en moyenne contre 5,9 mois pour l'ensemble des inactifs.

Ces temps passés dans les différents états ne se sont cependant pas accumulés aux mêmes périodes selon les qualifications. Les techniciens sont caractérisés par des profils peu marqués par l'activité professionnelle en début de période : commencer par faire son service militaire semble être la règle¹⁷. De même, chômage et formation interviennent en début de période plus fortement que pour les autres catégories. Contrairement aux autres qualifications, l'inactivité n'est pas seulement liée au service national à la première période (cf. état récurrent). Si les ouvriers en mars 1982 sont les

¹⁷ Le premier mois d'observation (juillet) n'est pas un mois d'incorporation pour l'armée. Commencer par le service implique donc un mois d'inactivité (par exemple) en juillet.

plus nombreux à accéder à cette qualification durant les deux premières périodes (tableau 5), les temps cumulés de travail correspondants sont plus faibles que la moyenne. Ceci s'explique à la fois par l'immobilité professionnelle des ouvriers qui ne sont pas une catégorie de destination, et par un comportement assez moyen du point de vue du temps passé dans les autres états.

Les dessinateurs passent fort peu de temps en dehors du travail et du service militaire. L'inactivité est très liée au départ au service lors de la première période. La formation a une place très particulière : elle n'intéresse qu'une minorité mais sur une grande durée, la formation se fait surtout après le 21^{ème} mois. Les employés ont des profils moyens diamétralement opposés à ceux des techniciens : l'emploi

est très important durant les premières périodes, le service l'est relativement peu.

Ainsi l'accumulation des temps dans différents états et les périodes où ces temps se sont accumulés définissent des « trajectoires » caractéristiques de l'occupation de telle ou telle qualification en mars 1982. Il faudrait d'autres enquêtes pour connaître le degré de permanence de ces itinéraires, c'est-à-dire pour caractériser la légitimité de ces chemins de mobilité – les profils socialement reconnus comme efficaces, comme le fait d'avoir commencé par faire son service national pour être technicien – et leurs éventuelles transformations.

Il est nécessaire, pour lier accumulation et période, de donner les états périodiques dans lesquels s'est réalisé le processus d'insertion. Le tableau 10 mon-

Tableau 10

Situations (en %) en fonction des différentes périodes pour les professions occupées en mars 1982

Situation		Périodes				
		1	2	3	4	5
Technicien	Même profession	8*	21	48	73	86
	Profession différente	19	18	21	14	8
	Autres états	73	61	31	13	6
	Nombre d'états	194	207	162	123	117
Dessinateur	Même profession	15	28	53	67	80
	Profession différente	19	20	25	18	9
	Autres états	66	52	22	15	11
	Nombre d'états	188	195	143	122	125
Employé	Même profession	18	27	44	60	78
	Profession différente	22	22	27	16	11
	Autres états	60	51	29	24	11
	Nombre d'états	200	188	154	146	129
Ouvrier	Même profession	23	36	58	74	88
	Profession différente	6	7	8	7	4
	Autres états	71	57	36	29	8
	Nombre d'états	191	193	148	125	114
Autre	Même profession	16	18	33	45	68
	Profession différente	17	20	17	18	9
	Autres états	67	62	50	37	23
	Nombre d'états	167	192	170	143	146

* Lecture : sur 100 techniciens en 1982, à la première période, la part des techniciens représente 8 % de l'ensemble des situations (194) occupées par cette population.

tre dans quelles situations se trouvaient les jeunes à chacune des périodes en fonction de leur qualification en mars 1982. Durant une période, un individu peut avoir connu plusieurs situations. Ainsi, c'est le total des situations rencontrées par la population sur une période (un individu chômeur puis en emploi durant une période comptera pour deux états) qui sert de base de calcul aux pourcentages. Par exemple, pour les employés en mars 1982, le nombre de situations de la première période/effectifs employés en mars 1982 est égal à deux situations. Ceci indique que, en moyenne, chaque employé 1982 a été dans deux situations à la première période¹⁸.

Le nombre total d'états, qui sert de base de calcul, a un lien fort avec les mouvements déjà analysés¹⁹. Ainsi, si la catégorie « autres » enregistre le plus de mouvements (3,32 en moyenne), cette périodisation permet de constater que cela se fait en fin de processus (période 3, 4, et 5) alors que les mouvements sont relativement faibles au début. Le lien est fort aussi avec l'ancienneté dans l'emploi occupé en mars 1982 : 38 % des « autres » ont une ancienneté inférieure à un an alors, qu'à l'opposé, les ouvriers ne sont que 16 % dans ce cas. On retrouve aussi des caractéristiques déjà analysées comme l'importance des situations hors travail pour les techniciens ou du travail pour les employés durant les premières périodes.

Deux faits marquants se dégagent : l'importance des « autres professions » pour toutes les qualifications, sauf pour les ouvriers, et ce, jusqu'à la quatrième période incluse. L'importance des autres situations (et, corollairement, la faiblesse de la qualification finale) jusqu'à la quatrième période.

Ceci permet de resituer les enquêtes d'insertion correspondant à la fin de la première période. Ainsi, les professions occupées quatre ans plus tard n'ont pas grand chose à voir avec celles analysées alors (ceci étant à nuancer compte tenu du mode de calcul sur l'ensemble des situations possibles : par exemple, pour les deux cas extrêmes, 16 % des techniciens en mars 1982 ont été techniciens à la première période et 44 % des ouvriers 1982 l'ont été à la première période²⁰).

18 Non compris le passage formation initiale-première situation qui n'a pas été comptabilisé.

19 Seules les récurrences sur une même période ne sont pas enregistrées dans le total des états. Par contre, chaque qualification constitue ici un état différent : en particulier, même s'ils ne sont pas nombreux, les passages qualification x, qualification y par le marché interne sont comptés comme deux situations.

20 Il suffit de multiplier le pourcentage par le nombre total d'états pour retrouver la population qui est passée par un état donné à une période. Les rapports entre insertion et cheminement ont déjà donné lieu à des comparaisons, par exemple pour le niveau V (Viney 1983).

La complexité des systèmes de mobilités analysés est donc très grande. Pour en évaluer la spécificité, il serait nécessaire de les comparer avec ceux d'autres niveaux scolaires. L'approche par les qualifications finales a cependant permis de mettre à jour des formes particulières d'accumulation du temps et de mobilité caractéristiques des modes d'accès à certaines professions : accès tardif à la qualification de technicien et forte accumulation hors travail dans les premières périodes ; forte « reproduction professionnelle » plutôt dans de grandes entreprises. Les techniciens sont une catégorie de destination, mais, lorsqu'une autre profession a été occupée, les techniciens sont alors plus souvent dans l'industrie. Dans tous les cas, la possession du baccalauréat est très fréquente.

A l'inverse, les ouvriers constituent une catégorie de passage (on la quitte souvent, on y accède très rarement à partir d'une autre qualification). Les ouvriers, qui le sont restés, ont des caractéristiques de formation très défavorables, ils se trouvent plutôt dans des entreprises de petites tailles et changent souvent d'employeurs. Leurs profils en termes d'accumulation de temps et de périodisation sont par ailleurs très « modaux », sauf en ce qui concerne les changements d'état durant les deux dernières périodes qui sont très faibles. Catégorie de passage pour les uns, elle semble une catégorie d'« absorption » que l'on a du mal à quitter lorsque l'on y reste trop longtemps (avec, rappelons-le, certaines caractéristiques défavorables qui sont certainement contraignantes en période de crise).

Les dessinateurs sont la catégorie qui connaît le moins de mouvements entre situations différentes. L'accumulation de temps se fait très fortement dans le travail et le service national. Ceci s'explique en partie parce que l'accès à un premier emploi de dessinateur implique de très fortes mobilités entre entreprises avec, dans ce cas, de très faibles « reproductions professionnelles ». Excepté pour la formation de très longue durée, faite tardivement par une minorité, l'accumulation de temps dans le hors travail est très concentrée dans les premières périodes.

Les employés sont caractérisés par un temps de travail important dans les premières périodes tandis que le « hors travail » joue un rôle central en fin de processus. Les mouvements sont très nombreux et sont caractérisés par des changements récurrents par le travail.

Les professions « autres » semblent particulières, ce qui laisse penser qu'elles ne sont pas seulement le fruit de l'imperfection du regroupement des

nomenclatures d'emplois : faiblesse du travail et du service national, récurrence des passages par le chômage, et forts mouvements dans les dernières périodes, les « autres » semblent vraiment autre.

La méthode employée dans cette étude combine deux types d'approches généralement réalisées lors des enquêtes de cheminement :

— l'analyse des écarts constatés en fin d'observation en fonction d'un certain nombre de caractéristiques (premier emploi, diplôme) ;

— l'analyse temporelle du processus d'insertion (temps passé dans chaque situation, période où ce temps a été accumulé).

Contrairement à des analyses qui ne comparent que des écarts de caractéristiques à partir de la situation finale (comme le « rendement » de la formation, par exemple), c'est la manière dont s'est construit le processus d'accès qui est plus importante que le point d'arrivée. Les itinéraires ainsi constitués permettent de repérer certains éléments qui semblent centraux dans la façon dont les acteurs construisent leur propre « trajectoire » à travers la mise en œuvre de stratégies temporellement contrastées aboutissant à telle ou telle qualification ²¹.

Il est cependant évident que les outils utilisés (tris croisés) ne sont pas les plus puissants pour prendre pleinement en compte les interactions entre mouvements et temps accumulés dans les différents états, c'est-à-dire pour véritablement « saisir le rôle de la durée passée dans chaque état » (Tanguy 1986). Il faut, pour cela, mettre en œuvre des outils statistiques plus sophistiqués, permettant de faire des traitements multidimensionnels plus globaux. De tels instruments ont été appliqués sur cette enquête, une partie des résultats a d'abord été trouvée par ces méthodes « descriptives » avant d'être confirmée par les tableaux présentés précédemment (cf. Béret 1987 et 1988).

Ces outils, fondés sur des utilisations particulières de l'analyse des correspondances multiples, permettent de faire deux types d'analyses :

— une analyse du processus d'insertion des jeunes à partir d'une propriété qui les caractérise : la méthode décrit alors le cheminement des individus ayant la même caractéristique (par exemple, la même qualification au 31 mars 1982) en visualisant leurs comportements à chaque période (par comportement, il faut entendre l'allocation de leur temps entre les différentes situations) ;

— une analyse du processus d'insertion à partir du temps passé dans chaque situation au cours de chaque période : la méthode décrit alors les relations existant entre chaque situation datée (par exemple chômage à la première période, à la deuxième...) et l'ensemble des autres situations « périodisées » (inactivité à la première période, à la deuxième..., emploi à la première,...). Les liaisons entre les éléments de ce grand ensemble (par exemple, cinq situations et cinq périodes constituent vingt-cinq variables) sont évidemment quantitativement très importantes et n'ont pu être abordées ici.

Ces deux types d'applications permettent tout particulièrement de bien appréhender et de caractériser :

— les itinéraires conduisant aux différentes qualifications ;

— les phénomènes de cloisonnement entre états (par exemple, l'« enfermement » dans le chômage) ;

— les relations entre les qualifications périodiques (ouvrier à la première période, à la deuxième...) et l'ensemble des autres situations.

Pierre Béret

Laboratoire d'économie et de sociologie
du travail, Aix-en-Provence

Bibliographie

Affichard J. (1981), « Quels emplois après l'école : la valeur des titres scolaires depuis 1973 », *Économie et Statistique* n° 134.

Béret P. (1986), *La mobilité professionnelle des jeunes actifs*, VI^e Journée de l'Association d'Économie Sociale. Lille, 25-26 septembre.

Béret P. (1986a), « Les projets scolaires : contribution à une théorie de l'acteur dans le système éducatif », *Formation Emploi* n° 13.

Béret P. (1986b), « Les évolutions des systèmes de mobilité dans la crise et les stratégies des offreurs de travail », *Travail et Emploi* n° 28.

Béret P. (1987), *Méthodes d'analyse des calendriers d'insertion professionnelle*, LEST.

Béret P. (1988), « Analyse de données chronologiques relatives à l'insertion professionnelle », *Cahiers de l'analyse des données* (à paraître).

Carrière-Ramancelina M., Zarifian Ph. (1985), « Le technicien d'atelier dans la classification de la métallurgie », *Formation Emploi* n° 9.

²¹ Ou la manière dont se construisent les chaînes de mobilités révélatrices des relations qui définissent les différentes qualifications.

CEREP (1980), *Accès à l'emploi des étudiants issus de l'enseignement secondaire...*, Tableaux de l'Observatoire national des entrées dans la vie active, volume 8, La Documentation Française.

Etablet R. (1987), *L'école est-elle rentable ?* PUF.

Maréchal P., Viney X. (1983), « Les premières années de vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP », *Formation Emploi* n° 2.

Maurice M., Sellier F., Silvestre J.J. (1982), *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, PUF.

Meylan F. (1983), « De l'école nationale professionnelle au baccalauréat de technicien ou l'évolution d'une filière de l'enseignement technique », *Formation Emploi* n° 4.

Pigelet J.L. (1985), « L'entrée dans la vie active des jeunes sortis des classes terminales conduisant au baccalauréat de technicien et au brevet de technicien », in *Dossier Formation et Emploi – Niveau IV de formation et accès aux emplois industriels*, Collection des Etudes n° 13, CEREP.

Piore M. (1972), « Notes for a theory of labor market stratification », MIT.

Pottier F. (1985), « L'avenir des diplômés de l'enseignement supérieur scientifique », *Formation Emploi* n° 10.

Serfaty E. (1986), « Les dessinateurs : une profession en déclin ? », *Formation Emploi* n° 13.

Silvestre J.J. (1986), « Marchés du travail et crise économique : de la mobilité à la flexibilité », *Formation Emploi* n° 14.

Tanguy L. (sous la direction de) (1986), *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*, La Documentation Française.

Viney X. (1983), « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : les pièges d'une analyse statique et quelques réponses fournies par l'étude des cheminements professionnels », *Formation Emploi* n° 4.

Virville M. de (1981), « Méthodes et problèmes de l'analyse longitudinale », Dossier IST n° 2.